

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	2_BONNET_75016	Numéro	75116_140_01
Adresse du site	2, avenue du Colonel Bonnet	Hauteur	R+7 (29,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement de l'antenne inactive.		
Complément d'info	Deux antennes sur un azimut		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/07/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/04/2021

Historique et contexte	Mise en service de l'antenne inactive précédemment installée
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientée vers l'azimut 90°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 90° < 3V/m 5G : 90° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimut 90° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 1 antenne panneaux en 5G azimut 90°.
Intégration antenne	Le remplacement de l'antenne se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Ecole primaire et collège Notre Dame de Grâce	60-62 rue Raynouard 75016 Paris	R+6 25m	NON	38m	< 1 V/m soit 0,66 %
2 - Collège privé St-Jean de Passy	72 rue Raynouard 75016 Paris	R+4 23m	NON	72m	< 1 V/m soit 0,07 %
3 - Lycée privé St-Jean de Passy	63 rue Raynouard 75016 Paris	R+3 13m	NON	83m	< 1 V/m soit 0,03 %
4 - Hôpital maladie mentale centre adulte	11 avenue Colonel Bonnet 75016 Paris	Rdc 3m	NON	82m	< 1 V/m soit 0,03 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 90°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

### Simulation pour le 3500MHz (5G)

*Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.*



	Azimut 90°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24 m

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 90°

90°

